

### INFOS PRATIQUES

Impasse des Saules  
Carentan / 50500 CARENTAN LES MARAIS  
02.33.71.23.69  
[multi.accueil@ccbdc.fr](mailto:multi.accueil@ccbdc.fr)

La crèche est gérée la Communauté de communes de la Baie du Cotentin. Il est obligatoire de résider ou travailler sur le territoire de la communauté de communes de la Baie du Cotentin pour faire une demande d'inscription au sein de structure.

La crèche possède une habilitation pour accueillir jusqu'à 24 enfants, âgés de 2 mois et ½ à 4 ans, répartis comme suit : 8 places en section « bébé » et 16 places en section « moyen-grand ».

Ouverture du lundi au vendredi, de 07h30 à 18h30. Fermeture à 17h15 une journée tous les 2 mois. Congés annuels : les 3 premières semaines d'août (dates exactes transmises en janvier de l'année en cours), les vacances de Noël, les jours fériés, le pont de l'ascension et éventuellement des journées exceptionnelles.

Accueil possible : régulier (type crèche) ou occasionnel (type halte-garderie).

### DEMANDE D'INSCRIPTION

 La **demande d'inscription** peut être formulée tout au long de l'année, à partir du 5ème mois de grossesse, lors d'un rendez-vous avec la directrice de la crèche, suivi d'un courrier avec formulaire dûment renseigné.

Elle sera présentée, de façon anonyme, à une commission d'admission. Celle-ci se réunit minimum 3 fois par an de la manière suivante :

- En Mars pour les entrées de l'été et/ou attributions occasionnelles
- En Mai-Juin pour les entrées d'août/septembre de la même année
- En octobre pour les entrées de janvier de l'année suivante

A titre exceptionnel, si des places se libèrent en cours d'année, d'autres commissions peuvent être organisées sur décision de la collectivité.

Les critères d'admission et de pondération des dossiers sont disponibles auprès de la crèche lors du rendez-vous pour la dépose du dossier de demande.

### PARTICIPATION FINANCIERE DES FAMILLES (barème national de la CAF)

Le tarif est déterminé selon les revenus N-2 et le nombre d'enfants à charge de la famille. Une simulation de tarif horaire est donnée lors du RDV.

### L'EQUIPE D'ENCADREMENT ET D'ACCOMPAGNEMENT

La direction est composée de deux personnes titulaires d'un Diplôme d'Etat d'Educatrice de Jeunes Enfants. L'équipe est actuellement composée de : l'équipe de direction, 4 auxiliaires de puériculture, 3 agents d'animation, 1 infirmière.

Il y a des intervenants extérieurs: motricité, musique, contes.

# La crèche « Les Sarcelles »

## Livret d'accueil

### AU QUOTIDIEN

Les enfants sont accueillis après leur admission, dans les conditions établies lors de la signature du contrat d'accueil (régulier ou occasionnel). Le respect et l'acceptation du règlement intérieur, disponible à la crèche, sont indispensables.

*En ce qui concerne les repas :*

- Un allaitement peut être poursuivi à la demande des familles et sous réserve du respect des protocoles de conservation et de transport du lait maternel.
- Le lait artificiel fourni est le Biostime. S'il ne convient pas, le lait sera fourni par les parents, sans déduction sur la facture.
- Les repas sont préparés et livrés par la cuisine centrale. Ils sont servis par l'équipe. Si la santé de l'enfant le nécessite, il est possible de mettre en place un Projet d'accueil individualisé (P.A.I) relatif à des allergies alimentaires ou recommandations médicales.

Les couches sont fournies par la structure, ce sont des Pampers qui sont utilisées au sein de la crèche pour le change des enfants. .

L'accueil de l'enfant pourra être refusé si : Température supérieure à 38.5°C ou une Maladie contagieuse ou infectieuse.

### NOS VALEURS EDUCATIVES, NOTRE ETHIQUE PROFESSIONNELLE

La crèche est un espace propice aux échanges, aux dialogues et à l'écoute.

L'enfant est membre à part entière d'une famille qui a ses valeurs, son histoire et sa culture.

C'est un lieu de vie, d'éveil, d'autonomie, de respect, de socialisation et de découvertes.

Dans la mesure du possible, le rythme de chacun prime sur celui du groupe.

Un enfant qui semble ne « rien faire » est un enfant qui se construit (il rêve, observe...)

Les professionnels proposent sans forcer : repas, jeu, activité, sorties...

Les enfants se doivent de faire attention aux autres, prêter, attendre... ce qui est déjà beaucoup pour de jeunes enfants.

L'adulte ne fait pas à la place de l'enfant : l'enfant essaie pour gagner en autonomie.

L'aménagement des espaces et le positionnement de l'équipe (observation, contenance, disponibilité) favorisent le jeu libre et les interactions.

Les enfants ne sont pas mis dans une position dans laquelle ils ne savent pas se mettre seuls (motricité libre).

L'équipe encourage, valorise les enfants et met des mots sur ce que l'enfant va vivre pour qu'il puisse « anticiper ».

Nous sommes dans le « vivre » plutôt que dans le « faire », dans l'« être » plutôt que dans le « produire ».

L'équipe de direction de la crèche se tient à la disposition des familles pour tout renseignement.